VENTES PAR LE SERRIF

ôté du lot No Treire, et cent quatorse piede deux penses et six ligues du côté du lot No deux penses et six ligues du côté du lot No penses et treute quatro pie la sent penses et

Saist dans l'affaire of desans.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur

Améliorée dans le Deuxième

District

Portant les Nes municipaux 917 et 919

rue Bourgogne, entre les rues

Dumaine et St-Philippe.

Monetier.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA

OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orièans—No 59.752—En verts dun writ de saisie et vente à moi adressé pai l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriéans, dans l'affaire el-dessus intitule je procédersi à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 run Commune, entre les ruse Carondelet et Baronne dans le premier district de cette ville, le JECDI, 5 octobre 1889, à midi, de la prepuraté di-normé décrite. A savoir

ANNONCE JUDICIAIRE.

tuer un partage-

du Quatrième District.

les rues Première et Deuxième,

No 908 rue Joséphine, entre les rues

Constance et Laurel.

Nos 901 à 911 rue Joséphiae, entre

les rues Constance et Laurel. Dans des conditions de crédit dans

l'affaire des successions de

ezeck,(née Bauer) sa femme.

Un certain lot de terre, ensemble avec

les hâtisses et améliorations qui s'y treuvent, nortant les Nos municipaux 2423 et 2425 rus Laurel, situé dans le Quatrième District de

Laurel, situé dans le Quatrième District de cetts ville, dans l'ilet berné par les rues Laurel, Seconde, Première et Comstance, désigné par la lettre "C", eur un devis fait par Leuis H. Pilié. voyer, le 6 juin 1885, annexé aux ancessions de John Bauer et Francesca Bauar, No 14.471 du docket de ledite Cour Civile de District, pris par James Fahey, cidevant notaire, le 8 juin 1885. Ledit jet me sure en meaure américaine, d'après ledit dovis, marante nieds trais potoces et trois l'unae de

quarante piede trais ponose et trois lignes de face à la rue Laurel, sur soixante piede de pro-

face à la rue Laurel, sur roinante pueds de profon ésur entre lignes paralicies.

2º Un certain lot de terre ensemble avec
toutes les bâtis-se et améliorations qui s'y
trouvent, portant le numére aumoipal 908
rue Joséphine, situé dans le même Quatrième
District, dans li et borné par se rues Joséphine, Constance Jackson et Laurel, désigné
par le numero vingt-huit sur un plan desainé
par le June 1847, et déposé comme plan No 2
du livre de plans, dans l'étude de A C.
Ainsworth, ancien notaire. Ledit lot mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue Joséphine sur cent pieds de profendear, entre li
gnes paralièles, mesure a méricale.

3º Deux lots de terre ensemble avec les hâtisses et amélierations qui s'y t'ouvent, pur-

du prix de l'adjudication. F!!ANK MARQUEZ.

Sherif Civil de la paroisse d'Orièans.
Jérome Meuuler, avoc et pour L. S anb, toteur, et pour duech Stanb; George Monagomery, avocat pour L. Stanb; George Monagomery, avocat pour Lawrence Stanb.

ler eent—1 2 8 15 22 29 oot—5

AVIS DE SOUCESSIONS.

## AVIS DE SUCCESSIO S.

Succession de James Larece COUR CIVILE DE DISTRIOT POUR LA parcisée d'Orléans-No 50, 916 -livision C.—Aftenda que James O. Larces a présent à une pétition a la Cour à l'effet é obtent des lettres d'administration dans la secucion de feu James Lurese, étoidé intestet; avis est par le présent donné à tens coux que cela peut concernar d'aveir à étéuire, dans les dix jours les misens pour recquelles il ne cernit pas feit droit e la dise pétition.

Paresdre de le Tour

PAUL O. GUERIN.

Succession de Menry Meyer. OUR CIVILE DE DETRICT POUR LA pareisse d'Orléans — No 58,038—Divisien D.—Avis est per le présent donné seu aréanoiers de cette aucce-sien et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui aulvreat la présente notification, les raisons (s'ils eu ont) peur lequelles le compte final présenté par Henry Moyer, administrateur de cette succesaies, ne serait pas approuvé et homologué et les feods distribués confermément au dit compts.

Auccession de Jourp Klein et femme COURDIVILE DE DISTRICT POUR LA OUR OXYLE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59, 221—Division D—Avis est par le présent donné aux créancistre de cette aucor-sion stà toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours ent suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté var Louis Kiein, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologue et les fonds distribuée conformément ten 4t compte.

Parerdre de la Cour

Wm H. Seymour, avecat pour l'administreur. 18 aept—13 17 22

Succession de Menry F. C. Schnefer YOUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 57,598—Divisien B—Avis set par le présent donné aux oréansiers de cette -uccession et à tontes autres personnes intéresées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui saivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compt- final présenté par Peter Hollwege exécuteur de c tte succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds d'intribués conformément audit compts.

Par erdre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, 13 sept—13 17 22

Succession de John D. O'Reill. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Oriéans-Mo 54 824-Division B. Avis est par le présent donné aux oréasciers de cette succession et à toutes sutres per sonnee intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notifica tion, les raisons (s'ils en out) pour lesquelle tion, les raisons (s'ils en out) pour lesquelles le compt final présenté par Mme Mary O'Neill, famme de Albert Hodgins, exécutrice te tamentaire de cette successien, ne sers: pas apprové et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par en le dals pour PAUL O. GUERIN, Greffier. 18 sept—13 17 22

Success'ou de Mme Margares Mentherton, venve de John Me-Graia.

CODE CIVILE DE DISTRICT pour la la-roissee d'Oriéans- No 87,774—Division B — Avis est par le présent denné aux créanciers de cette succession et à toutes autres person nes intéressees d'avoir à déduire, dans les dix jours qui anivront la présente notification, les raisons (s'ils en out) cour lequelles le compte final présenté par Mme Mary Heatherton, Veuve de Joseph léignand, exécutrice de cette teuccession ne sersait pas amproprés et de cette succession, ne serast pas approuvé et homologné et les fonds distribués conformépant a dit compta
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
Greffier

Succession de Adam Lawrence Hasling.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la parcisse d'Orléans. No 60,233...Divisios A...Attendu que Lawrence Andrew Hasling, a présenté une pétiren à la Cour à l'effet d'obteuir des lettres d'administration dans la succession de feu Adam Lawrence Hasling, décédé in estat, avis est par le présent deuté à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les ratsons pour les quelles il ne serait pas fait droit à ladite cétition.

Par ordre de la Cour.

Theodore Cotornio. avocat.

Theodore Cotornio. avocat. 12 sept—12 16 21

Succession de Veuve George Buyatt. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la parciese d'Orléans—No 58,553 — Division C—Avis est par le présent donné anx créssciers de cette succeasion et à toutes autres personnes intéresées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (et lie en not) pour le presente notification les raisons (et lie en not) pour le presente notification les ux jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Henrieta Chandler, adminietratrice de cette succession ne serait pas approuvé et hemologué et les fonds distribués conformément andit compte.

Par erdre de la Cour.

PAUL O. GUERIN.

9 sept—9 13 13

Succession de George Muller. Guecrasion de Grorge Muller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la parolese d'Orléans. — Nos 58,136 — Division B — Avis est par le présent donné aux oréanders de oeste succession et à joutes autres personnes intéressées d'avoir à dé laire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ent) pour lesquelles le compte présenté par Georgo Muller, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et hemologué et les fonds distribués conformément su dit compte. mément au dit compte.

Par erdre de la Conv

PAUL O. GUERIN.

Jas D. Séguin, avecat. 6 sept.-6 10 15

## AVIS AUX CREANCIERS Merusheim vs The Independent

Cotton Oil Company.

Coften OH Company.

COUR CIVILE DE DISTRIUT POUR LA pervise d'Oriéans—No 48,974—Division D.—Avis est par le présent douné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui saivront la présent notification les raisons (s'ils en ent) peur lesquelles le cespte présenté par E. Steinhardt, recevent dans octus affaire de ses recettes et débours pour le mois de juillet 1899, ne serait pes approuré et homologré et les fonds dus tribués conformément au dit compts

Dinkelspie! & Hart avocate. 10cept\_10 14 19

Charter Oak Stove and Mange Co. et als ve Heary Rice & Sen et als,

DOUR CIVILE DE DISTRICT pear la peroisse d'Orléans, Me 59,822—Division D — Avis est par le présent densé sux créanners de cotte affaire et à teutes autres persennes intéresaées d'aveir à déduire, dans les dix jeurs qui suivront la présente notification les vaisons (s'ils en ent) peur lesquelles le compte des recettes et débutes peur les mois d'août 1899, présenté par Geo, Fucho, recoveur dans cette affaire, ne essait pas approuvé et homologné et les femds distribués conformément audit compte.

Parerare de la Couz.

PAUL O. GUERIN,
Dinkelspiel & Hart, avocate.

Greffier.

9 aopt. 9 13 18

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE CONSTABLE.

Wm B. Bear vs Vve B. Foster. WM D. DORT VS VVO D. FOSTOT.

IDEMNIRRE COUR DE GITÉ DE LA

E seu relis-O-téans... He 39,705. En vertu
d'un writ de feri factae à moi adressé par
l'Rem W. R. Richardson, juge de la Fr mére
Cour de Chité de la Nouvelle-Ortéans, is procédent à la vente à l'anchère publique, à monbennen Re 603 rue du Camp, entre Lafayette
de fibrel, le MERCREDI 18 coptembre 1809.

5 mill. de la propriété ci-après décrite, à savalui-Un la de maubles et d'adute de maisen.

Chief desp l'affaire ci-despas intitulée et numathible. Cappès l'investaire enregistré en

les despasses.

upinat our les lieux. ED. P. FOLEY.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SERRIF

ANNOHOR JUDICIAIRE. Vente d'intérêts dans des Propriétés de Valeur dans le Troisième District.

Jacob Sussung et al va F. M. Kocke et Frank Kocke in solido, No 57.853. Jacob Sissung et Pascal Lamarque vs F. M. Kocke et Frank Kocke, No 58,669.

Jacob Sissung et P. Lamarque va F M. et Frank Kocke No 59,432.

et aux propriétés ci-dessous décrites :

1º duatre lots de terre ensemble avec tou 1º Quatre lots de terre ensemble avec toutes les bâti-se-tc, qu' s'y trouvent, situes
dans le Troisième district de cette ville, dans
l'ilet borné par les rues Mathilde. Kentucky,
Prosper et St-Avid, désigné dar les Nos 1, 2.
3et 4, et meaurant comme suit: Les lots Nos
2, 3et 4, chacun treate un pieda de face à la
rue Mathilde, sur cent dix-neuf pieda de profondeur; e lot No 1 forme l'encolgure des
rues Mathilde di St-Avid et mesurant treateun nieda un ruese at dars lignes en levre un pieds un pouce et deux lignes sur la rue Mathilde sur cent dix-neuf piede de profondeur

Mathilde sur cant dix-nouf piede de profondeur et face à la rue Si-Avid.
Acquis par Frank Kocke d'Herman W.
Lange, d'après un acte pa devant Abei Drey.
fou a notaire, mars 23 1867, C O.B. 92, folio 327.
2º Un lot et amélierations, etc., dans le
Troisième District, dans l'ilet Ne 246 borné
par les rues Congrès, Grands Hommes (Danphine), Elmire et Bourgogne (Crape), désigné
comme No 1, sur un plan de Pilié, en 1835,
et mesarant, mesure américaine, onnantecommo no a, sui un pian de l'ine, en l'esc, et mesarant, mesure américaine, quaranta-cinq piede 8 pouces de face à la rue Congrès any quatre-vinet-minza de profendeur et da

cinq piede 8 Donors de face à la rue Congrès aur quatre-vingt-quinze de profendeur et de face sur la rue 1 auphine, formant l'encolgnure des rues Congrès et Danph ne.

Acquis par Frank Kocke de Wm Schult, par acte pardevant Charles Rolls, notaire, le 11 juin 1885, C. O. B. 121, fo'le 561.

3º Un let, etc, dans le Troi-lème District, dans l'îlet borné par les rues Amour (Remperts), St Fordinand, Cottou Press (anciennement Delphine) et l'avenue des Bons Enfauts, mesurant en mesure ampricates quarante-cite nesurant en mesure am vricaine quarante-cia q

par lee rues Marais, Mazant, St Bartholeme we st St Claude, désigné comme lot No 15 et mesurant trente deux pieds de face à la rue Marais par cent vingt pieds de profondeur.
Aoquis sous l'acte S2 de 1884 par acte pardevant P. A. Rabouin, notaire, le 6 décembrs 1836, C. O. B. 126, fo 10 436.
Baisi dans les affaires el dessus.
Conditions—Comptant sur les lleux.

FRANK MARQUEZ,
Shárif Civil de la Pareisse d'Oriéans.
Dartet Kernan, avocate pour les plaignants,
11 août—11 12 18 25—cept 1 8 14

## Splendide occasion d'embellir vos maisons.

Vente par le Shérif d'un grand fonds de choix de beaux Candélabres, "Bracketa", G obes et installations

-188UA-Des Armoires spiendides en

chène, cerisier et moyer avec Miroirs francais bisantés et plaqués. LE TOUT BIEN FINI.

Déménagés pour l'agrément de la vente au No 4121 rue Colisée.

Lhote & Co. vs. Wm. C. Falham. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pareises d'Oriéans—Re 51,076—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé pat l'Honorable Cour Civile de District pour la paroises d'Oriéans, dans l'affaire ci-dessus intimiée, je procéderal à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après décignée, L'UNDI, le 25 septembre 1699, à 1030 A. M., de la propriées ci-après decrite, à aavoir—

rmoires, etc., d'après l'inventaire enregistré, Saisi dans l'affaire oi-deseus.

Conditions—Compitate are les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Sherif Civil de la Paro see d'Orléans

Mare, Spencer & Cecke, avocate pour le

piaignant.

1080p—13 20 24 25

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de Propriété Améliorée de Valeur dans le Cinquième

District. Comme comme les Nos 819 et 821, rue Eveline, entre les rues

Chestnut et Elmire. Eureka Homestead Society vs Frede-

rio T. Durgio.

Ciour Civille De District Pour La d'un writ de saiste et veute à moi adressé par l'Honorable Cour Oivile de District pour la Paroisse d'Orléana, dans l'affaine et desses intitulée te precéderal à le vente à l'enobère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 vue Commune, entre Cerendeies et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 septembre 1899 à midi de la prepriété d'aurère nèvel et avantage y appai tanant on en qualque sorte en dépendant, située dans le Cinquième District de la Nouvelle Orléana dans l'et désigné par les ruse Chestnut, Elmire, Market et Eveline, leedite lets sont désignés par les ruse Chestnut, Elmire, Market et Eveline, leedite lets cont désignés par les Nos 23 et 24 de l'ijet No 9 de Belleville et merurent chacun transte piede de foce sur la rue Eveline, sur cent vingt piede de foce sur la rue Eveline, sur cent vingt piede de foce sur la rue Eveline, sur cent vingt piede de foce sur la rue Eveline, sur cent vingt piede de foce sur la rue Eveline, sur cent vingt piede de foce sur la rue Eveline, sur cent vingt piede de foce sur la rue Eveline, sur cent vingt piede de foce sur la rue Eveline, sur cent vingt piede de foce sur la rue Eveline, sur cent vingt piede de foce sur la rue Eveline, sur cent vingt piede de foce sur la rue Eveline, sur cent vingt piede de foce sur la rue Eveline, sur cent vingt piede de foce sur la rue Eveline, sur cent vingt piede de foce sur la rue Eveline, sur cent vingt piede de foce sur la rue Eveline, sur cent vingt piede de foce sur la rue Eveline, sur cent vingt piede de foce sur la rue Eveline, sur cent vingt piede de foce sur la rue Eveline, la contra de la contra

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LESKERIF.

AMMONUE JUDICIAIRE Vente de grandes propriétés de valeur du Premier District, avec les nombreuses bâtisses, etc., qui a'y trouvent-

deux pouese et six ligues du côté du lot No Quinze et trente quarto les asent pouese et quat e ignes de largent dans le fond.

Let No Quinze, a trente cinq piede deux pouses et six ligues de face sur la rue Commine, aur cent quatorse piede deux pouses et six ligues de profondeur du côté du lot No Quaterse et eut vingt piede six pouses et une ligue de profondeur du côté du lot No Seise, et trente quatre piede huis pouses de largent dans le feed, et lot No Seise, a trente-cinq piede deux pouses et six ligues de face eur la rue Commune sur cost vingt piede six poucès et une ligue de profondeur et de face eur la rue Commune sur cost vingt piede six poucès et quatre ligues de profondeur et de face sur la rue Chanda, et trente (34') piede huit pouces de largeur dans le fend; ledit let formant le coin des rues Communes et dénois. Lot No Dix sept meeure trente quatre piede sept pouces de face sur la rue Chanda sur cent le la lette lique parallèles.

Lois Nos quares et Cinq sent contigus lot No Quatre est contigus au lot No Custre General piede sept pouces de face aur la rue Pidea et No Custre meeurest chacun trente quatre piede sept pouces de face aur la rue Pidea et No Custre Contigus au lot No Troiset meeurest chacun trente quatre piede sept pouces de face aur la rue Pidea et lour cent huit Louis Jacobowsky vs Samuel J. Hart et Helen Ha Hart, héritiere de Judah Hart.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA OUR CIVILE DE DISTRIOT FOUR LA parcisse d'Oriéens—No 59,956—En verte d'un writ de salaie et vente à moi adressé par l'Heserable Cour Civile de District pour in paroisse d'Oriéens, dans l'affaire d'éssus intituée, je procéderai à la vente à l'emahère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, et Baronne, dans le Premier District de cette de sette TOUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Pareisse de l'acte de district peur la Pareisse d'Orléans, — En vertu de trois wits de fier facias à mel adressée par l'Hon. Cour Civile de district peur la Pareisse d'Orléans, dans les affaires respectivement ci-dessus intituées, je procèderal à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondels et rois wits de fier j facias à mel adressée par le Premier District de cette ville, le JEUDI. 21 septembre 1899, à midi, la propriété ci-après des Encanteurs No 704, borné rar les rues Civrk, d'Hème-court Baudin et Gènois, désignés par ce Nos "Un à Quat ras 'inclusivement, date le 29 janvier 1862, les dits lots sont aussi désignés par les rues clares défendeurs dans et aux propriétés et-après derite, à aveir:

Tous les droits, titres et intérêts des défendeurs dans et aux propriétés et-après derite, à l'auter défendeurs dans et aux propriétés et-après derite, à l'entre défendeurs dans et aux propriétés et-après derite, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondels et baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI. 21 septembre 1899, à midi, de la propriété de après décrite à le propriété de caprès décrite, d'Hème-court Baudin et Gènois, désignés par ce Nos "Un Quat res inclusivement, des les propriétés de Feurton et Fischer, et meeurant d'après le dit peuve de Feurton et Fischer, et meeurant d'après le dit pouve et une ligne de profondeur entre lignes de profondeur entre l inclusivement meaurent chacun vingt sep pieds huit pouces et quatre lignes de face su la rue D'Hémécourt sur cent pieds dix pouce une ligne de profondeur entre lignes paral làies; lot Te 'Dix'' formant le soin des rues D'Hémècourt et Clark. 2° Un certain il t de terre situp dans le Pre-

2º Un octtaiu il t de terre situgiana le Pre-mier District de cette ville, compris dans l'a-vesue Hagas, les rues Clark, Communs et D'Hémécourt, ledit liet est divisé en quatorse lots numérotés de "Un à Quatorsa" icclusive-ment, sur un devis annexé à l'acts ci dessua réalté pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, le 6 ianvier 1894, d'après le mel lesdits lot mesu-rent comme il suit, à savoir: Lots Nos "Un" à Cing" sort, contras et mesura it chacon à 'Cinq'' sont contigus et mesura t chacun trente quatre pieds de face sur la rue D'Hé-mécourt sur cont huit pieds de profoude ir en-tre lignes parallèles; let No ''Un' formant le coin des rues D'Hémécourt et Clark Lote Nos Six à Huit inclusivement sont contigns quarante et un pirds un ponce une ligne de profondeur entre lignes parallèles. Let No "Dix" me-ure cinq pieds troi pouces et quatre lignes de face sur l'avenue Hagan, sur cect quarante-trois pieds cinq ponces de profon-deur et de face sur la rue Commune, et cent p ofolders are ecoted to be No. Seel et quarante piele d'aponces et deux ligues de le-geur dans le fond, et Lots Nos. Onse " à "Quatorse" inclusivement sont contigue et mesurent comme il suit, à esvoir. Lot No. "Quatorse" forme le c in des race Commune et Clark et a treate quatre pieds six pouces et cinc ligues de foce any la rue Commune.

mesurant en mesura Doi ze. Le lot No Douse mesure treate-quatre pieds six pouces et cinq lignes de face à la rue Commune sur quatre-ringt-zeuf pieds deux pouces et une ligne de profondenr sur le côté du lot No Treize et quatre-vingt-trois piede et une ligne de profondeur du côté du lot No Onze. Le lot No 'Unze' mesure trente-quatre piede six pouces et cinq lignes de face sur la rue Commune sur quatre-vingt-trois pieds et une ligne de profondeur sur le côté du lot No Douze, et solxante-seize pied-dix pouces et deux lignes de profondeur sor la ligne de l'antre côté, et lesdita lots Nos Onze, Douze, Treize et Quatorze syant chacun trente-quatre pieds de larguer dans le foud. tre pieds de largeur dans le foud.

8º Un certain lot de terre.

Treize et Quatorse ayant chacun trente-quatre pieda de largeur dans le foud.

3º Un certain lot de terre situé dans le Premier Di-triot de cette ville, compris entre Ragan avenue et les ruce D'Hémécourt, Bandin et Clark, divisé en vingt-deux lots en lesquels ledit ilet était anciennement suddiviée d'après un plan de A. D'Hêmécourt, voyer, daté le 16 tanvier 1949, ledit ilet a étà subséquemment divisé en vingt quatre lots, numérotés de Un à Vingt Quatre idolusivement et ledit îlet est maintenant subdivisé en vingt deux lots numérotés de un à vingt deux inclusivement, sur un devis annexé à l'acte ci-dessus rédité parfevant Jeff C. Wenck, notaire, janvier 1894, d'après lequel devis ledits lots meeur nt comme il sait, à savoir:—Lots Mes "Un" à "Cinq" inclusivement sont contigns et mesurent chacun trenle quatre pieds de face sur la rue Baudtus sur cent huit pieds de profondeur estre lignes parallèles, Lot No "Un" formant le cuin des rues Bandin et Clark. Lots Nos "Six" à "Huit" inclusivement sont contigns et mesurent chaeneck, (née Bauer) sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRIUT pour la l'arelese d'Oriéana.—Nos 10,499 et 26,433
—En vert d'an jugement et d'on ordre de
vente rendu le 22 juin 1899 et signé le 28
juin 1899, et d'un jugement rendu le 30
août 1899, homelognant et approuvant les
délibérations d'un conseil de familie tenu le
te 26 aût 1899 à moi agreesé par l'Honorable Cour Civite de
Distriet pour la Paroises d'Oriéana, dans les
emblies et desans intitulées je procéderai à la
vente à l'enchére publique, à la Beurse des
Encanteurs, No 840 rue Commune entre les
rues Carondelet et Baronne, dans le Premier
District je pette ville JEUDI, 5 octobre 1899,
à midi, de le propriété claprès décrite, à sevoir inclusivement sont configus et meaurent cha-lous trente six pieds de face sur l'avenue Ha-gan sur cent sept pieds un pouce une ligne de prefondour entre lignee para l'âles. Let No Six formant le com de l'aucuue Hagan et de la rue

formant le com de l'anenue Hagan et de la rue Bandin.

Lots Nos "Reuf" à "Onse" inclusivement sont contigue et mesurent chacun trente quatre piede six pouces six lignes de face sur l'avenue Hagan sur cent quarante et un piede un pouce et une ligne de profondeur entre lignese parallèles. Lots NogDouse a Quatorze inclusivement sont contigue et mesurent chacun trente six piede de face sur l'avenue Hagan sur cent cept piede un pouce et une ligne de profondeur entre lignese parallèles.

Lot He Quatorze formant le coin des ruce Hagan avenue et D'Hémécourt. Lets Nos Quinse à Dix-neaf, inclusivement, mesurant chacun trente quatre piede de face sur la ruce d'Héméceurt sur cent hu t piede de profondeur entre lignes parallèles, les dits lets étant contigue, et le lot No Bix-neaf formant le ce'n des ruce D'Hémécourt et Clark; et lots Vingt à Vingt-deux sont contigue et mesurent chacun trente-sux p ede de face à la ruce Ulark sur cent trente-six p ede de face à la ruce Ulark sur cent trente-six p ede de face à la ruce commu trente quatre pièse de face à la ruce une parallèles.

40 Dix sept certains lets de terre située dans le Premier District de cette ville, comprenant tent 'ille borné par les ruce Commune, D'Hémécourt, Genois et Clark, et désignés comme lots Nos un à dix-sept inclusivement sur un plan dessiné par G. T. Dunbar, veyer, daté le 12 décembre 1846, une copie duquel faite par J. A. D'Hémécourt, veyer, daté le 16 février 1849, les deux déponés en l'étude

daté le 12 décembre 1848, une copie duquel faite par J. A. D'Hémécourt, voyor, daté le 16 février 1849, les deux déposées en l'étude de Juies Mossy, ancien nataire, les dits lots sont anasi décignée par les mêmes numéros sur un devie annexé à l'acto ci-desents récité, passé pardevant Jest. O. Wenck, le 6 janvier 1894 et meaurant d'après cela, comme il auit, à savoir:—

Lote Nes Un et Deux mesurant chaons trente qui tre piede, heit pouces de face sur la rue D'Hémécourt, sur cent huit piede de profondeur entre lignes parailèles. Lot No Un formant le coin des rues Geools et D'Hémécourt, sur cent huit piede de profondeur entre lignes parailèles. Lot No Un formant le coin des rues Geools et D'Hémécourt, sur cent huit piede de profondeur entre lignes de face sur la rue Commune sur cent ouze piede, un pouce et acpt lignes de face sur la rue Commune sur cent ouze piede, un pouce et acpt lignes de soc sur la rue Commune sur cent ouze piede, un pouce et six lignes de face et quatre piede huit pouces de largeur dans le fond. Lot Ne dix mesure trente cinq piede un pouce et six lignes de face sur la rue Commune sur cent ouze piede un pouce et six lignes de face et de fice sur la rue Clark, et cont'alix septpiede cinq pouces et deux lignes de roue qui su de l'acquéreur, poit na 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paisment, et coute les clauses usables de seurité conte les clauses usables de saunara et de l'acquéreur, poit na 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paisment, et coute les clauses usables de saunara et event par de vondeur, poit na 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paisment, et coute les clauses usables de saunara et event par de vondeur, poit na 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paisment, et la belauce et sur la rue Commune et si l'acquéreur par an d'intérêt de la date jusqu'au

Manith. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA parcisse d'Orléans, No c0,102—Division A.—Attendu que Muse Regina dokmits, veuve de Théodore Schmits ou Smith, a précenté une pétitron à la Oour à 'effet d'obtenir des lettres d'alministration dans la seconssien de fau Theodore "chemits ou Smith décédé inteségé: avis est par le présent dougé à teus ceux que c'in peut orhéceuse d'avoir à dédaire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il us serait pas fait droit à 'adite pétitien.

Par ordre de le Cour

PAUL C GURRIS.

ANNONCES JUDICIAIRES. ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SECRET.

ANNOHOR SUDSCIAIRE.

améliorée du Sixième District.

Counte comme les Nos 7030 et 7032 rue Magasine, entre les ruce Walnut of Chestnut.

Henry Meyer va Muse Anna M. Eller-

mann at ale. COUR CIVILE DE DISTRIOT pour la parolase d'Orléans—No 60,016—En verm d'un writ de saisie et venie à mei adresse par l'Honorable Cour Civile de District pour la court d'Année de l'Année de par l'Accessois Courte de Disense pour la parcisse d'Orléans, dans l'affaire cel-desens intitulés, je precèderal à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encenteurs. No 840 rue Commune, entre les rues Corendeles et Baronne, dans le Premier District de cette, ville, la JEUDI, 28 septembre 1899, à midi, de la propriété ci-deseous décrite, à savoir:

No Quatre est contign an lot No Troises meau-rent chacun trente quatre piede sept pouces de face are la rue D'Hémécourt sur cent huit piede de profendeur entre lignes parailèles, Lot No Bix qui esteontig : au No Cinq meaure trente quatre piede aept pouces et demi de face sur la rue D'Hémécourt sur cent huit de profondeur entre lignes parailèles; et lots Nos Sept et Huit sont contigue et mesurent chacun trente quatre piede huit pouces de face sur la rue d'Hémécourt aur cent huit piede de profondeur entre lignes parailèles. Lot No Sept est contigu au let No Six et le lot No Huit formant le coiu des rues C ark et D Hè-méc autt Un certain lot de terre avec les bâtisses et Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dependant, situé dans le fittème District de este ville illet No 11. Gasenville, borné par les rues Magasins; Walnut, Waier at Chestnitt. Ledit les est désigné par la lettre A, sur un plan dessiné par Edgar 11 lle, voyer, le 22 septembre 1896, annezo à un acte passé pardevant R. L. Tullis, nonaire, le 19 avril 1897, et mesurant trenta-trois pieds de face à la rue Magasina sur cent vingt pieds de profond ur entre lignes parallèles née dirt. Ensemble avec toutes les hátisses et amisliorations une toutes leadites propriétés di desant décrites et les droits voies, privilèges Said dans l'attaire di-dessus.
Gou ittions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
'hérif Oi-li de la nerolese d'ividans,
Farrar et Lem's, avocats pour le plaignant.
18 aout—18 19 25 - sept 1 8 15 21 sieda de profond ur entre lignes parallèles Saisi dans l'affaire di dessus.

Conditions-Comptant aur les lieux. FRANK MARQUEZ,
Sherif Civil do la paroisse d'Oricans.
J. C. Henriques, avocat pour le plaignant.
25 août—25—sept | 1 8 15 22 28

AWHONOE JUDIOLAURE. Vente d'une grande Propriété de Valeur du Sixième

District-Mme Mary Amelia Rouscel, veuve de Robert Upshur vs Veuve Raymond William Devlin ve Louis J. Barthélemy et ale.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Oriéans—No 60,051—En varta d'un writ de saisie et vante à moi adressé par l'Ronerable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Oriéans, dans l'affaire oi-dessus intitulée, je procédérai à la vente à l'enchère publique, à la Beurse des Encanteure No 840 rue Commune, entre les rues Jarondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 octobre 1899 à midi de la propriété ci-après décrite, à sevoir—

propriété d'morte décrite, à savoir — Un certain lot de terre ensemble avec les bâ-tisses et sméllorarions qui s'y trouvent, situé Due certaine Dièce ou portion de terre située dans le s'axième District de cours ville, dans l'iet borné par les rune Cada Valemes, Colisée (Pisquemine) et Perrier, qui est désigné comme l'ilet No 46 sur un plan de West Bouligny fait par C. F. Zimple, voyer, le 18e jour de mars 1834 et déposé pour référence au l'étude de Luuis T. Caire, anoien notaire de cette cille, lequel morceau ou portion de terre commence à une distance de cent cinq pieds du coun des ruse Perrier et Ca liz et mesurant quarante-orog pieds de tace à la rue Perrier aux cent p sda de prolondeur, entre lignes parallèles.

ETRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la percesse d'Orlèans.

ETRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la percesse d'Orlèans.

ETRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la percesse d'Orlèans.

Ernest Lee Sansum, avocat peur la plaignest.
Les sante-1 8 15 22 29—net 5 Philippe et Resiparta, lequel dit lot de terre une-ure en mesure française à peu près 41 pieda de face sur la rue Bourgogne sur 93 pieda 6 pouces de profondeur et après cette première profondeur, une seconde profondeur de 10 pieda 10 peuces, sur une lergeur de 52 pieda du let appartenant ou ayant appartena à M Jacob.
Saisi dans l'affaire oi-dea-us.

Ceeditions—Comptant sur les lieux.

Bhérif Civil de la paroisse d'Orié-us.

Jérome Meunis., avocat pour la plaiguant.

ler sept—1 2 8 15 22 29 —oct 5

nant. 1or sept-1 8 15 22 29-oct 5

Vente par le shérif pour effec-ANNONOS JUDICIAIRE. Vente de Propriété de Valeur Vente de Propriétés de Valeur Améliorée dans le Troisième District. Nos 2423 et 2425 rue Laurel, entre

Connue comme No 1731 rue Espagne Entre les rues Roman et Derbigny. Mutual Building and Homestead

Association vs Joseph Lawrence.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 60,158. — an verta d'un writ de saiste et vente à moi adressé par l'Honorable. Cour Civile de District pour la parcuse d'Orléans, dans l'affaire didessas it tituée, je procéderal à vendre à l'eschére publique, à la Bourse des Encanseurs, No 840 rue Cemmuna, estre les rues Carendelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 12 octo bre 1999, à midi, les propriétés d'après décrite à asvoir. Henry W. Staub et Caroline Scho-

à exvoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtiases et améliorations qui e'y treuvent et tous les droits, voice, privilèges et avantages à cela appartenant ou en quelque sorte en dépondant situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 98 maintenant ilet 777, borsé par les rues Essagne. Roman (anciennement Prosper) et avenne 8t Rech, (anciennement Prosper) et avenne 8t

J. Zach Spraving, avocat pour le plaignant. 8 sept—8 15 28 29—oct 6 12

AND ULB JUDIOIAIRES.

TERTES PAR LY SERVES

ANMONOR JUDGIAIRE Vente d'une propriété de valeur Vente d'une Grande Propriété de valeur améliorée dans le Sixième District.

Formant l'encoignure des rues Dryades et Delachaise. Batisees connues comme No 3441, rue

Dryades. Mme Selima Poché ve Semuel J. Hart et als.

COUR CIVILE DE DESTRICT POUR LA parcine d'Origno-Me 10,940.—In verin d'un writ de micie et vente à mei effects sur l'Essentable Cour Civile de District pour le parcine d'Origno-Me 10,000 de District pour le parcine d'Origno, à la Bounce des Encanteurs, Res 540 rue Commune, entre les rues Carmadales et Elas eure, dans le Premier District de outre ville, JEUDI, le 31 aspens heu 1899, à midi, de la scapitale de capta décrite, à savoir :

Trois certains lote de terre, encemble avec toutes les bâtieses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les dréits, v.des, privilèges et dépendances y appartemant, ou en quelque corte en dépendant, située dans le Sixième District de cette ville (dans cette partie qui s'appelait anciennement faubourg Plaisance, dernièrement dans cette partie qui s'appelait anciennement faubourg Plaisance, dernièrement dans cette ville et paroisse Jefferuon, dans cet Etat), et dans l'iles berné par l'avenue Louisiana, les ruce Dryades. Delachaise et South Rammart (anniemment y en sit Peats) déer les rues Dryades. Delachaise et South Rampart (anciennement rue 3t Denis) designé comme lots Na 19. 20 et 21, de l'ilet No 27 sur un plan dudit faubourg annexé pour référence à un acte passé pardevant T. Guvel ancie notaire de cette ville, le 20 avril 1865, ancie notaire de cette ville, le 23 avril 1865, un devis duquel iler est annexé peur référence à un acte pessé pardevant John J. Ward, un auteire de cette ville le 18ème jour de juillet 1890. Lesquels dits lots sont comt gue et mesurent chaoun treste deux piede de face aur la rue Dryados sarceat vingt piede de prof.ndeu entre lignes parallèles, ledit let 19 formant le coin des rues Delachales et Dryados. riachaise et Dryades. Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant sur lee lieux.
FRANK MARQUEZ.
Shorif divil de in Pareisse d'Orisan.
W. J. Wagnespack. avocat pour la piai 18ackt—18 19 25—sept 1 8 15 21

AVIS DE SUCCESSIONS.

Metropolitan Bank ve new Oriense Brewing Association. COURCIVILE DE DISTRICT pour la Pa-rotese d'Orléans...No 47 534...Division C Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire « à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours intéresées é lavoir à déduire dans les dix jours qui suivont la présente notification les missons (s'ils en ent) pour lesquelles le compte présenté par A. G. Rioks, recoveur dans cette affaire, de ses resettes et débours pour le mo s d'août, du ler au 25me jour d soût 1899, ne serair pas approuvé et homologné et les fonds distribués cenformément au dit compte. Par entre de la lour Par entre de la lour Dinkelspiel et Hart. avocais.

Dinkelspiel et Hart, avocata. 7 sept-71116

AVIS DE PUCCESSIONS.

luccession de Tve Jacques Barrêre. OUNCOLVILE DE DISTRIOT pour as pa-relese d'Orléana. No 60, 188—Division B Attendu que Virginia Maria Barrère a précea-té une pétition à la cour à l'effet d'obleair des istres d'administration dense la succession de feu Veuve Jacques Barrèra, décidée intestat, avia est pur le précent denné à tous œux que cala peut ememurar d'aveir à décidra, dans les dix jeurs, les relesans pour lesquelles il ne secute pas fait droit à ladite pétition. Pur ordre de la Cour

Par ordre de la Cour PAUL O. GURRIN,

P. L. Fourshy, avecas. 5 sept-5 9 14 PAR LE CONSTABLE.

Mile Belle R. Van Horn vs Geo. Lincoln. Mile Belle R. Van Horn vs Geo. Lincold.

DREMIERS COUR DE CITE DE LA

Meuvells-Oriéans. Me 39,593 — Es

verta d'un writ de fieri facias à moi adressé
per l'Honorable W. R. Richardson, juge
de le Première Cour de Cité de la Bouvelle-Oriéans, less precéderai à la vente à l'enchère publique à mon entrepét, rue
Laftyette entre les rues Camp et Magas'ns,
le JEUOI, 14 septembre 1899, à mini, de
la prepriété di-dessous décrite, à savoir :
Un lot'de mendice de misson et fouraitnres.
Saint dans l'affaire ci-dessess numérotée et
intitulée, d'après l'inventaire enregistré dans
men burean.

Conditions, comptant sur les lieux.

ED. P. POLEY.

Constable Première Cour de Cité.

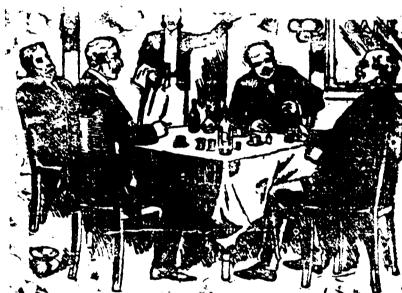
ED. P. FOLEY.

Constable Première Cour de Cité.

3 sept—38 14

un oradit de \$250.00 en date du 4 iun 1897.

sui-f a repoaant sur port un contre frappant
et affactant ladite prepriété décrite ei desma
d'après un acte ou affidavit fait pardevant A
J. Villeré notaire public daté le 24 mars
1897, et enregistré dans le Burean des Hypothèques de cette paroiase. Livre 596, foite
113. Saist dans l'affaire ci-dessus numérotes et
iatitulée d'après inventaire enregistré en mos
sureau Coulitions—comptant sur les lieux.
ED P FOLEY. Constable de la Première
Ceur de Cité.
29 acut — 29—sept 3 10 17 23 29



"I think Ripans Tabules about the best thing there is," said the Colonel; "I guess they are THE best ! I was sitting the other evening smoking and drinking a little whisky and water; there were four of us there and one complained of being very uncomfortable. When he had told us about it I said to him, 'all that ails you is Indigestion, and I gave him a Ripans Tabule from a little vial I had in my pocket. We each of us took one, and since then I have learned that every one of the three has bought the TABULES and thinks them the greatest things there are a going,"

VARTYD.—A care of bad health that RT Pla Y a will not benefit. They bands posted by the VO One gives reduct. Note the word RT it was a four package and accept no an lattice. We not consider the package and accept no an lattice. The name of the package and accept no an lattice of the package and accept no accept no

## AUDITORIUM HOTEL

Avenue Michigan etru e Congrès, CHICAGO.



La bâtisse la plus vaste et la plus massive au monde. Construite en pierres et en fer ; dix étages

La bâtiase la plus vaste et la plus massive au monde. Censtruite en pierres et en fer ; dix étages ; tures à l'Est, auSud et à l'Ouest, ayant une moyenne de 710 pieds sur les trois rues.

Cet Hôtel est à l'épreuve du feu, inspirant la plus aimelus étentié aux occupants en toutes circonstances.

La salle à manger est au dixième étage ét est la plus comptueurs connue du genre.

Dans tous ses départements, le Auditorium Hôtel est une sample plus riche du monde. Sa situation sur l'avenue Michigan, la rue Congrès et l'ayaque Mathèlie, à l'entrés d'un des plus beaux chemies du pays, ayant vue sur le lac et le pare Michigan et l'avenue la l'état de la l'étate et du centre de la ville, en font assurément un hôtel hors de pair.

L'Auditorium est tenu sur le plan par l'est de chaussée.